

Séance publique du 23 janvier 2006

Délibération n° 2006-3195

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Inventaire du patrimoine végétal spécifique à l'agglomération lyonnaise : Hortilyon - Valorisation informatique et mise à disposition des données acquises sur les fruits, fleurs et légumes - Convention - Fonds de concours au CNRS UMR 5145**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

En 2003-2004, la communauté urbaine de Lyon avec les partenaires suivants : le département du Rhône, la direction régionale de l'action des affaires culturelles (Drac) et la ville de Lyon, a confié au Centre national de recherche scientifique (CNRS) laboratoire -ressources des terroirs- antenne de l'UMR 5145 écoanthropologie et ethnobiologie, le soin de réaliser un inventaire des fruits, légumes et fleurs spécifiques et obtenus au cours des temps dans le bassin lyonnais. Ce dernier s'inscrivait dans un programme de recherche-inventaire initié par la Drac.

Le travail réalisé a consisté en un état des lieux, une collecte des données, une classification d'ouvrages d'époques et une production sur les trois thèmes. Il a été livré en novembre 2004.

Afin de poursuivre et de faire connaître cet inventaire très riche et abondant auprès d'un large public, le CNRS propose :

- de développer une base de données informatisée mise en ligne sur le web, à l'usage des collectivités locales, milieux professionnels des chercheurs et du grand public, intitulée : Hortilyon,
- de procéder à la publication d'ouvrages,
- d'organiser des journées de vulgarisation (conférences ou rencontres) de l'horticulture lyonnaise et d'information sur les variétés locales en liaison avec le milieu professionnel,
- d'étudier une filière économique afin de permettre une réintroduction de productions et variétés locales.

Pour ce faire, le budget global, pour une durée de deux ans, proposé par le CNRS s'élève à 123 500 € HT, soit 147 706 € TTC répartis sous forme de fonds de concours entre les acteurs suivants :

- | | |
|---------------------------|--|
| - Communauté urbaine | 15,5 % du coût HT : 19 125 € HT, soit 22 874 € TTC, |
| - département du Rhône | 15,5 % du coût HT : 19 125 € HT, soit 22 873 € TTC, |
| - ville de Lyon | 15,5 % du coût HT : 19 125 € HT, soit 22 873 € TTC, |
| - Drac | 15,5 % du coût HT : 19 125 € HT, soit 22 874 € TTC, |
| - CNRS (en fonds propres) | 38,0 % du coût HT : 47 000 € HT, soit 56 212 € TTC ; |

Une convention précise les modalités d'exécution ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation de la communauté urbaine de Lyon au programme 2005-2006 du projet de valorisation de l'étude fruits, légumes et fleurs du bassin lyonnais réalisée par le CNRS UMR 5 145, sous forme d'une subvention d'un montant de 22 874 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 380 - fonction 830 - opération n° 0102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,